

Description de poste du support logistique.

INTITULE DU POSTE : Support Logistique Biomédicale

Direction du Plateau Médico-Technique et de l'Équipement Médical

MISSIONS

- Apporter une aide logistique aux équipes de techniciens biomédicaux.
- Assurer le conditionnement et les flux de matériels médicaux.

LIAISONS HIERARCHIQUES

- Ingénieur Biomédical et Gestionnaire Technique du secteur de maintenance biomédicale.

LIAISONS FONCTIONNELLES

- Techniciens Biomédicaux et Gestionnaire Technique
- Pôle Logistique et Manutention, vague-mestre, coursiers.

ACTIVITES

- Préparation des colis pour les envois du matériel médical en réparation (niveau de protection adaptée).
- Réceptionner et distribuer les colis (matériels et pièces détachées) aux équipes de techniciens biomédicaux.
- Acheminer ponctuellement des matériels entre différents services. Chercher les petits équipements dans les services pour les amener aux ateliers biomédicaux et les ramener une fois réparés. Accès aux blocs opératoires.
- Assurer les tâches des filières internes d'élimination des déchets (cartons, emballages divers, piles/accus, lampes, matériels réformés).

Possibilité selon compétences :

- Gérer l'envoi et la réception des dosimètres passifs et opérationnels, en assurant la saisie et la traçabilité des mouvements sur informatique (Excel, ou logiciel de gestion spécifique si possible ou après formation).
- Frappe de rapports d'intervention de maintenance simplifiée.

COMPETENCES REQUISES

- Travailler avec méthode et être précautionneux pour le matériel pris en charge.
- Suivre les consignes et savoir adopter une certaine autonomie.
- Travailler en équipe en ayant la notion de polyvalence et de mobilité.
- S'adapter à des tâches variées, être organisé.

ORGANISATION DU TRAVAIL (lieu et environnement) :

Lieu d'exercice : essentiellement les unités de la maintenance biomédicale situées actuellement aux niveaux 22 et 5 de Côte de Nacre et à Clemenceau.

Déplacements entre les différents services du CHU.

Possibilité d'accéder aux blocs opératoires : nécessité du port de la tenue de bloc.

Horaires : 8h30-16h ou 9h-16h30 du lundi au vendredi.